



Division of Licensing Services

État de New York
Département d'État
Division des services de licences
Amélioration de l'apparence
P.O. BOX 22049
Albany, NY 12201-2049
Service Clientèle: (518) 474-4429
<https://dos.ny.gov>

Liste de contrôle pour l'auto-inspection des propriétaires d'entreprises de mise en valeur de l'apparence

Comprendre le processus d'inspection

Le département d'Etat (le "département") a préparé ce formulaire pour expliquer la procédure d'inspection afin que vous puissiez respecter les lois et règlements de l'État relatifs à votre entreprise. Le respect de ces règles vous permettra d'éviter des amendes ou d'autres mesures disciplinaires et de protéger le public contre des conditions insalubres ou dangereuses. Le ministère vous recommande de procéder périodiquement à des auto-inspections afin que vous et votre personnel soyez prêts lorsqu'une inspection aura lieu. Veuillez noter que cette liste n'est pas exhaustive, mais qu'elle est destinée à couvrir les problèmes les plus fréquents qui apparaissent lors des inspections.

LICENCE D'ÉTABLISSEMENT

Avez-vous une licence commerciale d'amélioration de l'apparence délivrée par le Département d'Etat? Oui

Votre licence commerciale est-elle à jour (non expirée)? Oui

Seules les licences actuelles peuvent être affichées.

Votre licence originale est-elle affichée avec une photo actuelle ? Oui

La licence commerciale est-elle affichée dans un lieu public pour que les clients puissent la voir ? Oui

Le nom du propriétaire et l'adresse sur la licence sont-ils à jour et corrects ? Oui

Sinon, vous devez demander une nouvelle licence commerciale.

Y a-t-il un panneau affiché dans un lieu public que les clients peuvent voir indiquant que l'entreprise et les opérateurs sont agréés par le Département d'Etat de l'Etat de New York et que les règles et réglementations régissant l'entreprise et les pratiques sont disponibles pour examen sur demande? . Oui

Existe-t-il une liste de prix détaillée affichée pour les services que vous offrez ? Oui

Si vous offrez des services spécialisés dans les ongles, avez-vous affiché une déclaration des droits des travailleurs? Oui

Avez-vous une couverture de responsabilité actuelle d'au moins 25 000 \$ par événement individuel et de 75 000 \$ au total? Oui

Avez-vous une caution de salaire? Oui

Toutes les entreprises ne sont pas tenues d'en obtenir un.

Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site Web à l'adresse <http://www.dos.ny.gov/licensing/appearance/em-reg-appearance.html>

Est-ce que tous vos employés savent où sont entreposés les preuves de responsabilité, le cautionnement de salaire et les fiches signalétiques? Oui

LICENCES PERSONNELLES

Tous vos employés ont-ils une licence/licence stagiaire ? Oui

La licence de chaque travailleur de salon est-elle à jour (non expirée) ? Oui

Seules les licences actuelles peuvent être affichées.

La licence originale est-elle affichée avec une photo actuelle ? Oui

Chaque licence est-elle affichée dans un lieu public pour que les clients puissent la voir? Oui

Les services offerts par chaque employé sont-ils autorisés en vertu de leur licence? Oui

Les travailleurs ne sont autorisés à fournir des services qu'en fonction de leur type de licence.

Suite au verso de la feuille

Liste de contrôle pour l'auto-inspection des propriétaires d'entreprises de mise en valeur de l'apparence

ASSAINISSEMENT / SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Avez-vous des fiches MSDS disponibles pour toutes les fournitures et tous les produits chimiques utilisés dans votre lieu d'affaires ? Oui
- Disposez-vous d'un approvisionnement suffisant en désinfectant et de reçus pour celui-ci ? Oui
- Tous les produits sont-ils conservés avec l'étiquetage d'origine du fabricant intact ? Oui
- Les produits chimiques inflammables et combustibles sont-ils stockés dans une armoire métallique éloignée des sources potentielles d'inflammation ? Oui
- Chaque client est-il servi avec du linge propre et fraîchement lavé ou des serviettes jetables ? Oui
- Toutes les fournitures qui ne peuvent pas être désinfectées sont-elles jetées dans une poubelle immédiatement après utilisation? Oui
- Les étagères, les meubles et les accessoires sont-ils propres, exempts de poussière, de saleté et de cheveux et en bon état de fonctionnement ? Oui
- Tous les postes de coiffage, les postes de travail et les tables de manucure sont-ils désinfectés et nettoyés entre chaque service client? Oui
- Toutes les fournitures et tous les outils sont-ils transportés vers et depuis l'emplacement éloigné dans des conteneurs couverts ? Oui
- Les outils et fournitures propres (par exemple, les serviettes) sont-ils conservés dans des conteneurs séparés des outils et fournitures qui ont été utilisés et marqués en fonction de leur statut ? Oui
- Des installations de lavage des mains sont-elles disponibles dans toutes les toilettes ? Oui
- Y a-t-il de l'eau courante chaude et froide dans l'établissement ? Oui
- Y a-t-il des toilettes publiques ? Oui
- Y a-t-il des armoires pour ranger le linge de maison et les serviettes propres ? Oui
- Tous les produits chimiques pour le soin des ongles sont-ils stockés dans des flacons fermés? Oui
- Si vous offrez des services spécialisés pour les ongles, y a-t-il suffisamment de respirateurs pour chaque poste de travail ? Oui
- Si vous offrez des services spécialisés pour les ongles, y a-t-il suffisamment de respirateurs pour chaque poste de travail ? Oui
- Si vous offrez des services spécialisés pour les ongles, y a-t-il une protection oculaire suffisante chaque fois que les travailleurs préparent, transfèrent ou versent des produits chimiques potentiellement dangereux ? Oui
- Les déchets sont-ils déposés dans une poubelle couverte ? Oui